

130 à 150 nouveaux logements chaque année pendant 6 ans

L'habitat du pays houdanais va se diversifier

CE QUE NOUS AVONS « construit durant les dernières années a laissé intacts les problèmes des habitants déjà là ». Tel est le constat de Jean-Marie Tétart, président de la communauté de communes du pays houdanais (CCPH). « L'offre de logement aujourd'hui ne répond plus aux attentes des habitants de la CCPH. Les jeunes ne peuvent plus décohabiter de leurs parents, les personnes âgées et seules ne peuvent plus passer d'un grand logement à un logement de taille plus modeste, les couples qui se séparent n'arrivent pas à trouver deux logements », souligne le président de la CCPH.

UNE OFFRE PLUS LARGE

Pour palier à cela, la CCPH a lancé un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) qui prévoit la construction de 130 à 150 nouveaux logements chaque année durant 6 ans. Ce programme devrait permettre de diversifier l'offre de logement en pays houdanais par la création de logement sociaux, et de logements locatifs privés.



Jean-Marie Tétart veut diversifier l'offre de logement du pays houdanais.

« Cela permettra de rectifier la situation. Sur la CF nous sommes actuellement à 2 %, avec ce programme on arriverait à 4 % avec une offre mieux répartie », explique Jean-Marie Tétart. Pour aider la communauté de communes, le conseil général lui a accordé un Contrat de

Développement de l'Offre Résidentielle (CDOR), avec à la clé une subvention de 420 000 €. « Cet argent va être réaffecté pour le logement social afin d'équilibrer le coût de la construction de ces logements », précise le président de la CCPH. La construction, elle devrait

se faire pour moitié sur Houdan et Maulette, « des communes qui profitent de la ligne de chemin de fer », l'autre moitié étant construite sur les communes de Damar-tin, Septueil, Orgerus ou encore Condé-sur-Vesgre, « des communes qui ont su garder la main sur le marché foncier et qui profitent d'équipements déjà en place comme le collège d'Orgerus », d'après Jean-Marie Tétart.

DENSIFIER PLUTÔT QU'ÉTENDRE

Pour rompre avec les erreurs du passé, la construction des nouveaux logements viendra densifier les villages, et non pas étendre leur périphérie. « Durant les dernières années, nous avons grignoté sur les terrains agricoles, défiguré les entrées de village pour construire de nouveaux lotissements. Les nouveaux logements viendront densifier les dents creuses de ces communes », promet le président de la CCPH. Il ouvre ainsi l'air d'une urbanisation plus responsable dans le pays Houdanais.

Arnaud Le Guic